



ODANAK

DESCRIPTION

La réserve d'Odanak comprend :

- les lots 874, 875 et 880 de la paroisse de Saint-François-du-Lac, seigneurie de Saint-François-du-Lac;
- les lots 972, 1027 et 1217 (partie) de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, seigneurie de Saint-François-du-Lac;
- les lots 482 de la 2e concession, 482 de la 3e concession et 850 de la paroisse de Saint-François-du-Lac, seigneurie de Pierreville;
- les lots 1218 de la 2e concession Saint-Jacques et 1219 de la 3e concession Saint-Jacques de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, seigneurie de Pierreville.

Cette réserve s'étend sur 561 hectares.

LOCALISATION

Accolée à la ville de Pierreville, la réserve d'Odanak est située en bordure de la rivière Saint-François, à 32 kilomètres à l'est de Sorel.

HISTORIQUE FONCIER

20 août 1700 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 74363

Concession d'une partie de la seigneurie de Saint-François-du-Lac par Mme Marguerite Hertel, veuve de Jean Crevier, aux Abénaquis et Socoquis.

10 mai 1701

Concession par M. Antoine de Plagnol et son épouse d'une partie de la seigneurie de Pierreville.

1701-1854

Concession par les Abénaquis d'une partie des seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville à des censitaires.

18 décembre 1854

Adoption de l'Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada (18 Victoria, chapitre 3). Cette nouvelle loi permet aux censitaires d'accéder à la libre propriété.

24 janvier 1861

Cadastrés abrégés d'une partie des seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville. Compilation des censitaires accédant à la libre propriété dans une partie des seigneuries.

1er juillet 1867 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X14591

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (aujourd'hui appelé *Loi constitutionnelle de 1867*) confirme la compétence du gouvernement du Canada sur les Indiens et sur les terres qui leur sont réservées.

4 juillet 1868 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 74364

Cession 114 par les Abénaquis - Cet acte transfère au gouvernement du Canada des terres pour être vendues à des occupants blancs.

4 septembre 1868 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 74364

Décret en conseil du gouvernement du Canada acceptant la Cession 114 du 4 juillet 1868.

25 février 1905 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 74367

Décret en conseil 1905-270 du gouvernement du Canada acceptant de vendre au ministère des Travaux publics, en vertu de la loi 50-51 Victoria, chapitre 33, article 5, une partie du lot 1 de 0,49 acre. Voir 1217-109, plan 56 093 CLSR.

6 mai 1907 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 1643-25

Décret en conseil 1907-853 du gouvernement du Canada autorisant la vente d'une partie du lot 1217 à la compagnie ferroviaire *Quebec, Montreal & Southern Railway*.

21 avril 1914 - NUMÉRO D'ARTICLE 47619

Lettres patentes 17 146 du gouvernement du Canada : vente d'une partie du lot 1217 de la paroisse Saint-Thomas-de-Pierreville, seigneurie de Saint-François-du-Lac, à la compagnie *Quebec, Montreal & Southern Railway* en vertu de la loi 1-2 George V, chap. 14, art. 1. La superficie mentionnée est de 28,13 acres.

14 juin 1926 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 139733

Décret en conseil 1926-926, par lequel le gouvernement du Canada vend à la fabrique de Saint-Thomas-de-Pierreville une partie du lot 1217 comme ajout au cimetière.

26 octobre 1934 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT X15519

Décret en conseil 1934-2636 - Le gouvernement du Canada transfère au gouvernement du Québec la régie et l'administration d'une partie du lot 1217 de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, seigneurie de Saint-François-du-Lac, pour fins de chemin. Superficie indiquée : 0,08 acre.

2 juillet 1936 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 74369

Décret en conseil 1936-1629 - Le gouvernement du Canada transfère au gouvernement du Québec la régie et l'administration d'une partie du lot 1217 de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, seigneurie de Saint-François-du-Lac, pour fins de route. La superficie mentionnée est de 6,06 acres.

1er novembre 1962 - NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 74370

Décret en conseil 1962-1547 du gouvernement du Canada officialisant l'appellation " réserve d'Odanak " au lieu de Pierreville #12.

10 juillet 1987

La bande d'Odanak achète de Louis-Mario Bouchard, médecin, le lot 1027 de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville. La superficie indiquée est de 0,53 hectare.

13 décembre 1991

Le gouvernement du Canada achète du Conseil de bande d'Odanak le lot 1027 de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, seigneurie de Saint-François-du-Lac. L'acquisition de ce terrain doit servir à l'agrandissement de la réserve. La superficie visée est de 13,06 acres.

CHRONOLOGIE DE L'ARPENTAGE DES LIMITES

- 1) **1896** : arpentage des limites de la réserve par Charles-C. Duberger;
- 2) **1904** : procès-verbal et plan du bornage de la réserve par Joseph-H. Houde;
- 3) **1911** : arpentage des lots 1218 dans la 2^e concession de Saint-Jacques et 1219 dans la 3^e concession de Saint-Jacques par Joseph-H. Houde;
- 4) **1949** : arpentage de la ligne séparant le lot 911 du village de Pierreville et la limite de la réserve par Émery Houde;
- 5) **1962 à 1964** : arpentage du lot 1217 par André-D. Tétreault;
- 6) **1965** : arpentage de l'île Ronde par André-D. Tétreault;
- 7) **1971** : réarpentage des lots 482 des 2^e et 3^e concessions (terres à bois) par Gilles Drolet;
- 8) **1972** : réarpentage des lots 1218 et 1219 par Gilles Drolet;
- 9) **1990** : arpentage du lot 1027 pour agrandissement de la réserve par Marc Gervais (non encore réserve);
- 10) **1995** : réarpentage des lots 1218, 1219 et 482 dans les 2^e et 3^e concessions de Saint-Jacques par Benoît Desroches.
- 11) **2001** : nettoyage des limites extérieures par Derrys Girard;
- 12) **2002** : réarpentage d'une partie des limites extérieures par Derrys Girard.